

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2022

I – Accueil et présentation

L'Assemblée générale 2022 de l'IMdR, s'est tenue en hybride, accueillie chez Air Liquide, sur le site d'Ivry sur Seine et via un logiciel de visio-conférence.

M. Philippe Le Poac, Président de l'IMdR accueille les membres de l'association à partir de 9h00, Air Liquide nous propose une présentation à 9h35.

A 9h50, un temps est réservé pour voter et ainsi comptabiliser l'ensemble des votes en ligne et sur place.

A l'issue de ce temps d'accueil et des échanges avec l'auditoire et après une courte pause, l'assemblée générale proprement dite peut commencer à 10h20.

II – Assemblée générale

Le Président, M. Philippe Le Poac présente le rapport moral 2021.

Le Trésorier, M. Yves Mérian, présente le rapport financier 2021, puis le budget prévisionnel 2022.

Le Président Philippe Le Poac propose à l'assemblée de voter sur les résolutions ci-dessous :

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport d'activités présenté par le Président, prend acte de l'activité de l'Institut au cours de l'année 2021 et donne quitus au Bureau pour son action.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier, approuve les comptes de l'exercice 2021 et donne son quitus.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale ordinaire approuve le budget prévisionnel 2022.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale ordinaire approuve la décision d'augmenter le montant des cotisations en 2023 comme suit :

Collège	Définition	Cotisation 2023	Montant TTC
Collège 1	Organismes, entreprises, établissements, départements, PME, PMI...		
	effectif > 5000	6 600,0 € HT	7 920,0 €
	250 < effectif < 5000	1 320,0 € HT	1 584,0 €
	effectif < 250	660,0 € HT	792,0 €
Collège 2	Universités	660,0 € HT	792,0 €
	Laboratoires universitaires	330,0 € HT	396,0 €
Collège 3	Prestataires en maîtrise des risques et SdF		
	effectif > 100	660,0 € HT	792,0 €
	5 < effectif < 100	330,0 € HT	396,0 €
	effectif < 5	220,0 € HT	264,0 €
Collège 4	Personnes en activité (adhésion personnelle)	110,0 € TTC	
	Membres d'honneur		Libre
	Retraités	33,0 € TTC	
	Universitaires	55,0 € TTC	

	Etudiants	0,0 €	
	Associations sans but lucratif	110,0 €	TTC
Collège 5	Collectivités territoriales, administrations :		
	nationales et régionales	1 320,0 €	HT
	départementales	660,0 €	HT
	communales	330,0 €	HT
Bienfaiteur		3 fois cot. catégorie	
			1 584,0 €
			792,0 €
			396,0 €

Résolution votée à l'unanimité

III – Renouvellement des administrateurs

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du résultat des votes (30 votants) pour l'élection des administrateurs du collège 1, du collège 2, du collège 3, du collège 4 et du collège Cindyniques entérine les élections de :

- **Collège 1 (1 poste à pouvoir)**
 - Emmanuel Lardeux, Air Liquide : 184 voix → élu
- **Collège 2 (1 poste à pouvoir)**
 - Frédéric Kratz, INSA Centre Val de Loire : 107 voix → élu
- **Collège 3 (1 poste à pouvoir)**
 - Gaëtan Blaison, Ligeron : 96 voix → élu
- **Collège 4 (2 postes à pouvoir)**
 - Francis Claude : 62 voix → élu
 - Jacques Repussard : 59 voix → élu
 - Sophie Philot : 29 voix → non élue
- **Collège cindyniques (2 postes à pouvoir)**
 - Laurence Baillif, Advalea : 96 voix → élue
 - Christophe Poirier, SDIS 44 : 90 voix → élu

IV – Vie de l'Institut

1. GTR Testabilité – 20 min
Christophe Dewynter (MBDA), co-animateur du GTR Testabilité
2. GTR Plan de Continuité d'Activité – 20 min
Yves Mérian (IMdR) et Aurélie Quintin (Sector), co-animateurs du GTR PCA
3. Cindyniques et Sûreté de Fonctionnement, 20 ans après – 30 min
Guy Planchette (IMdR), Auteur de "Cindynics, the science of danger" (2021)
Jean-Pierre Signoret (IMdR), Auteur de "Reliability Assessment of Safety and Production Systems" (2021)

Personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est levée à 12h45.